

SEANCE DU 16 JANVIER 2013

L'an deux mille treize, le seize janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni, en session ordinaire, sous la Présidence de M. GERBE Henri, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes PETIT Denise, DEMARCQ Valérie, ACIDE- REYNAUD Josiane - MM. GELAS Gilles, ROUDET Didier, GARDEUR Dominique, FASS René, BARBE Jean-David, LEYGNIER Sylvain,

**ABSENT** : CHARMEIL Sébastien

**POUVOIR** :

Mr NEVEJANS Bruno a donné pouvoir à Mr Didier ROUDET

**SECRETAIRE** : Mme DEMARCQ Valérie

Après lecture et approbation du compte rendu de la précédente séance, l'ordre du jour est abordé.

**PREPARATION BUDGET 2013**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que l'élaboration du compte administratif 2012 est en cours de réalisation. Les premiers résultats montrent :

- Une augmentation des recettes due à un rappel de versement de taxe foncière (environ 100 000 €), recette exceptionnelle sur 2012
- Toutes les recettes d'investissement ont été réalisées en totalité sauf le solde de subvention de la Caisse d'Allocations Familiales pour le multi-accueil (20 000 € à demander en 2013 dès réception et paiement des dernières factures de mobilier nécessaires à l'ouverture de cette structure).
- Les dépenses de fonctionnement sont stables et maîtrisées par rapport à 2011.

Pour 2013, en fonctionnement, il sera utile de prévoir :

- **Charges du personnel** : une hausse par rapport à 2012 pour financer :
  - une éventuelle mise en place d'un régime indemnitaire en 2013 (enveloppe budgétaire supplémentaire d'environ 10 000 €)
  - les avancements d'échelons ou de grades et augmentation de la valeur du point pour la rémunération des agents
  - changements de rythme scolaire pour l'année 2013/14 : classe une demi-journée de plus dans la semaine et prise en charge du temps périscolaire supplémentaire. Une aide financière de l'Etat devrait être allouée aux communes, les modalités d'attributions et le financement ne sont pas encore définis.
- **Charges à caractère général** :
  - Dépenses supplémentaires pour la structure multi-accueil (2.5 jours au lieu d'un jour par semaine)
  - Nettoyage de l'école primaire : augmentation à prévoir pour la demi-journée de classe supplémentaire.
  - Des charges de maintenance et d'entretien des voiries et bâtiments suite à diverses nécessités techniques

**En section d'investissement :**

Monsieur le Maire rend compte aux élus des prévisions budgétaires faites par les commissions bâtiment, voirie et patrimoine.

Les principaux travaux retenus sont :

- 3<sup>ème</sup> tranche – entrée nord – Aménagement RD 518

- Suite des travaux voirie Rue de la Guttine (à réaliser par tranche)
- Regards et puits perdus prioritaires
- Trottoirs aux Gagnages
- Continuité des études pour la construction de l'espace socio-culturel
- Eclairage du stade
- Extension du local technique
- Réalisation d'un trompe l'œil sur le lavoir
- Projet Beach Sport pour l'été 2013 en partenariat financier avec l'UFOLEP et l'USEP
- Charte graphique pour le bulletin municipal « La Gazette »

### **FRAIS DE DEPLACEMENT (délibération 2013.01):**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal, qu'à sa demande, la secrétaire de mairie assiste au conseil municipal pour la rédaction des délibérations et du compte-rendu de séance. Elle peut également être présente à d'autres réunions sur demande expresse de l'autorité et sous couvert d'un ordre de mission. Ces réunions en dehors des horaires de travail occasionnent des frais de déplacement supplémentaires à l'agent. Il propose à l'assemblée qu'une indemnisation de ces frais, présentés sur un état récapitulatif annuel, puissent être pris en charge par la commune conformément à la réglementation fixant le taux des indemnités kilométriques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de prendre en charge les frais kilométriques de la secrétaire de mairie pour toutes les réunions se tenant en dehors de ses horaires de travail au taux des indemnités kilométriques en vigueur et sous couvert d'un ordre de mission du Maire.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

#### **Multi-accueil :**

ouverture ce mois-ci. Une convention avec la bibliothèque a été conclue pour le prêt de livres.

#### **PERMIS DE CONSTRUIRE DEPOSES DEPUIS LA DERNIERE REUNION**

DA SILVA David: maison individuelle

COIMBRA Céline : maison individuelle

CHEVALIER Damien / GROS Joanna : maison individuelle

MEYNIER Johan : maison individuelle

GENTHON Christian : extension maison

TOURNIER Virginie : maison individuelle

La séance est levée à 22 heures 30.